

**DÉLIBÉRATION N°172
COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES
13 juin 2024**

**Objet : Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote
du Compte administratif 2023 de la Caisse des écoles**

En application des articles R212-24 à R312-33-2 du Code de l'Éducation, L.2541-13 et L.2543-8 du Code général des Collectivités territoriales, le Comité de Caisse nomme un de ses membres pour présider la délibération des comptes du dernier exercice.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Comité de Caisse,
après en avoir délibéré,
désigne*

Monsieur Étienne GONDERON

pour présider au vote du compte administratif 2023 de la Caisse des écoles de Strasbourg.

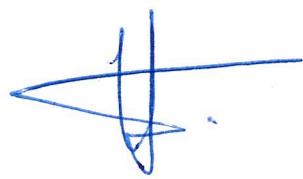
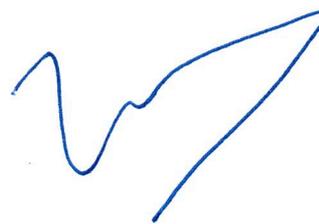
La Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg
Jeanne BARSEGHIAN
par délégation de fonction



Hülliya TURAN,
Adjointe à la Maire
Représentante de la Maire, Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg

FEUILLE DES VISAS

Objet : Désignation d'un-e membre du Comité de Caisse chargé-ée de présider au vote du
Compte administratif 2023 de la Caisse des écoles

<p>La Présidente Jeanne BARSEGHIAN par délégation de fonction</p>  <p>Hülliya TURAN, Adjointe à la Maire</p>	 <p>Jean-Marc KIEFFER, Délégué de la Préfète</p>	
 <p>Hervé POLESI, Adjoint à la Maire</p>	 <p>Étienne GONDREXON, Conseiller municipal délégué</p>	 <p>Jean-Baptiste LADAIQUE, IEN Adjoint au DSDEN</p>

Nombre de membres en exercice	5
Nombre de membres présents-tes	5
Nombre de suffrages exprimés	5
Nombre de voix POUR	4
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1